

Gel des salaires, carrières rallongées, suppression de postes, réorganisations... et maintenant le temps de travail :



la coupe est pleine !

N'entrons pas dans le jeu d'employeurs toujours prêts à des comparaisons pour aligner les salarié-es vers le bas :

- NON l'accord ARTT n'est pas illégal !
Accepter 100 000 heures (écrêtées, hors borne) de travail dissimulé, ça c'est illégal !
- Nous faire travailler 39h hebdo (et plus !) sans la compensation par 20 jours d'ARTT, ça c'est une remise en cause des acquis sociaux !
- Imposer 6 jours de plus de travail sans questionner l'intensité du travail, la baisse de motivation, la dégradation de la santé des agent-es et les atteintes aux missions de service public, ça c'est contre-productif !
- Annoncer des mesures d'assouplissement en fonction des services = diviser pour mieux régner !

Que vous soyez
POUR ou CONTRE
la suppression de
6 jours de RTT :
exprimez-vous !



comment participer au sondage ?

Par internet :

En allant sur le questionnaire mis en ligne :

<https://framaforms.org/re negociation-sur-le-temps-de-travail-au-cd-35-1530880246>

ou en cliquant sur ce lien sur notre site www.sud-ct35.org

Par courrier :

En renseignant et retournant le questionnaire au verso à :

SUD Départementaux 35

Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex



<http://www.sud-ct35.org/>
Syndicat Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr
permanence : Rennes-Beauregard - bâtiments modulaires - Cucillé 2



SONDAGE

Renégociation sur le temps de travail au CD 35

Consultation des agent-es du Département d'Ille-et-Vilaine sur la négociation du temps de travail, **pour le vendredi 7 septembre** en vue de la prochaine réunion avec la DRH.

Merci de compléter votre identité et votre affectation pour mieux connaître les services et les métiers représentés dans le sondage. Ces informations resteront confidentielles.

1/ Etes-vous POUR ou CONTRE la renégociation du temps de travail au sein du CD 35, qui prévoit notamment la suppression de 6 jours de RTT ?

POUR CONTRE

2/ Si vous êtes CONTRE, êtes vous prêt·e à vous mobiliser ?

OUI NON

Commentaire / suggestion :

.....
NOM :

Prénom :

Femme

Homme

Métier :

Mission ou service (CDAS, Collège, Centre d'exploitation, antenne MDIV, Crèche...) :

Direction ou agence :

Pôle :